

Fiche de Sécurité et de Santé

Kemet

01. Identification de la Substance/Préparation et de la Société/Fournisseur

Nom du produit : LUBRIFIANT ACCU-LUBE, type LB8000

**Utilisation de la substance/
du mélange** : Lubrifiant d'une quantité minimale

Fournisseur : Kemet Europe B.V.
Oude Moerstraatsebaan 110
NL- 4614 RS Bergen op Zoom
Tél. +31 (0)164 - 271700
Fax +31 (0)164 - 243603
info@kemet-europe.com
www.kemet-europe.com

No. d'appel d'urgence : Centre Anti-poison, Belgique : +32 070 245 245
Centre Anti-poison, Paris : +33 01.40.05.48.48

02. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé dangereux selon le Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP). Aucun étiquetage requis.

Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) no. 1272/2008

Non applicable

Autres dangers :

PBT : Le produit n'est pas identifié comme une substance PBT/tPtB

03. Composition/Informations sur les composants

Mélanges

Dérivés d'alkylphénol : EINECS : 406-040-9
(Anglais : Alkyl phenol derivative) No. CAS : 125643-61-0
Classification CHIP : -
Classification CLP : toxicité aquatique chronique 4 : H413
Pourcentage : < 2%

Dérivés de phényle amine : EINECS : 270-128-1
(Anglais : Aminic phenyl derivative) No. CAS : 68411-46-1
Classification CHIP : -
Classification CLP : toxicité aquatique chronique 3 : H412
Pourcentage : < 2%

04. Premiers secours

Description des premier secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux pendant 15 minutes à l'eau courante. Consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Ecarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation modérée

Contact avec les yeux : Risque d'irritation et de rougeur

Ingestion : Risque d'irritation de la gorge

Inhalation : Risque de l'angine et de la toux

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : -

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Utiliser une brume d'eau pour refroidir les conteneurs. Utiliser un agent extincteur approprié pour lutter contre les incendies environnants.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter les vêtements de protection afin d'éviter le contact avec la peau et les yeux.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir section 8

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

Référence à d'autres sections : -

07. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : Éviter le contact direct avec la substance

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités : Conserver dans un endroit froid en bien ventilé

Utilisation finale particulière : -

08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle : Aucunes données disponibles

Valeurs DNEL/PNEC (CPSE) : Aucunes données disponibles

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques : Veiller à une ventilation suffisante dans l'espace de travail

Protection respiratoire : Non requise dans des circonstances normales

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de protection avec écrans latéraux

Protection de la peau : Vêtements de protection

Protection de l'environnement : Aucune exigence spéciale

09. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide

Couleur : Jaune

Odeur : Caractéristique

Taux d'évaporation : Négligeable

Potentiel d'oxydation : Non-oxydant (selon les critères d'EC)

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Viscosité cinématique : 36

Viscosité, méthode d'essai : Viscosité cinématique dans 10-6 m²/s à 40° (ISO 3104/3105)

Point d'éclair : 310°C

Température d'auto-inflammabilité : > 200°C

Densité relative : 0,92

Autre information :

Point de congélation : -25°C ; catégorie de danger pour les eaux (réglementation allemande WGK) : 1

10. Stabilité et Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses : Ne se produiront pas dans les conditions de transport et de stockage normales

Conditions à éviter	: Chaleur
Matières incompatibles Matières à éviter	: Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.
Produits de décomposition dangereux	: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Valeurs de toxicité : Aucunes données disponibles

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation modérée
Contact avec les yeux	: Risque d'irritation et de rougeur
Ingestion	: Risque d'irritation de la gorge
Inhalation	: Risque de l'angine et de la toux

12. Informations écologiques

Toxicité

Valeurs de toxicité : Aucunes données disponibles

Persistance et dégradabilité

Dégradabilité : Biodégradable

Potentiel de bioaccumulation : Aucunes données disponibles

Mobilité dans le sol

Mobilité : Non-volatile. Lente absorption dans le sol.

Résultats des évaluations PBT et tPtB

Identification : Le produit n'est pas identifié comme une substance PBT/tPtB

Autres effets néfastes : -

13. Considération relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Code de déchets : 12 01 19

Elimination des emballages : Déposer dans un site de décharge classé ou les confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets dangereux et toxiques

Notamment : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de règlements régionaux ou nationaux concernant l'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Classe de transport : Le produit ne nécessite aucune classification en ce qui concerne le transport

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Evaluation de la sécurité chimique : -

16. Autres informations

Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement (UE) no. 453/2010 et conformément au règlement (CE) no. 1907/2006 (REACH), version modifiée, art. 31, annexe II

Phrases de risque, mentionnées dans section 2 et 3

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Cette fiche de sécurité et de santé a été élaborée avec le plus grand soin possible. Cependant nous n'assumerons aucune responsabilité pour les sinistres, ou accidents encourus, quels que soient leurs natures, qui pourraient être causés à la suite de l'emploi de ces mesures.